

Séance du comité administratif du 26 juin 2024
Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance du comité administratif est sous la présidence de monsieur Patrick Lavoie, préfet, à laquelle il y avait quorum à l'édifice de la MRC de Charlevoix, située au 4, place de l'Église à Baie-Saint-Paul, et suivant la Loi.

Sont présents les maires et mairesse suivants :

MM.	Michaël Pilote, maire	Baie-Saint-Paul
	Chrystian Dufour, maire	L'Isle-aux-Coudres
	Jean-Guy Bouchard, maire	Petite-Rivière-St-François
Mme	Claudette Simard, mairesse	Saint-Urbain

Madame Karine Horvath, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente.

Le préfet, monsieur Patrick Lavoie, souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif présents et procède à la lecture du projet d'ordre du jour :

Projet d'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Nomination des membres du comité administratif de la MRC de Charlevoix
- Service de développement local et entrepreneurial (SDLE)**
3. FRR – Projets spéciaux : octroi d'une aide financière à un promoteur
4. Plan d'action en accueil et intégration des nouveaux arrivants : recommandations
5. Défi Innovation Québec
- Service de l'aménagement du territoire et Convention de gestion territoriale (CGT)**
6. Certificat de conformité : Baie-Saint-Paul (règlement numéro R853-2023)
7. Fonds de mise en valeur de la Forêt habitée du Massif : octroi d'une aide financière à divers promoteurs
8. Fonds de mise en valeur du TNO Lac-Pikauba : octroi d'une aide financière à divers promoteurs
9. Coop de l'Arbre : octroi d'un contrat pour le reboisement
- Divers**
10. Demandes de commandites
11. Affaires nouvelles
12. Courrier
13. Période de questions du public
14. Levée de l'assemblée

CA-2024-42 1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption du projet d'ordre du jour, incluant l'ajout de sujets aux affaires nouvelles, est proposée par madame Claudette Simard et résolue unanimement.

CA-2024-43 2- NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ ADMINISTRATIF DE LA MRC DE CHARLEVOIX

ATTENDU QUE le règlement numéro 134-12 prévoit que le comité administratif de la MRC de Charlevoix est composé du préfet, du préfet suppléant et de trois à quatre membres du conseil nommés par résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michaël Pilote et résolu à l'unanimité

QUE le comité administratif de la MRC de Charlevoix soit composé des membres suivants :

- Monsieur Patrick Lavoie, préfet
- Madame Claudette Simard, préfète suppléante
- Monsieur Michaël Pilote, maire
- Monsieur Jean-Guy Bouchard, maire
- Monsieur Christyan Dufour, maire
- Monsieur Emmanuel Deschênes, maire

3- FRR – PROJETS SPÉCIAUX : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À UN PROMOTEUR

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

CA-2024-44 4- PLAN D'ACTION EN ACCUEIL ET INTÉGRATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS : RECOMMANDATIONS

ATTENDU l'entente signée avec le ministère de l'Immigration, de la francisation et de l'intégration (MIFI) dans le cadre du programme d'appui aux collectivités (PAC);

ATTENDU QUE le comité de suivi du plan d'action souhaite supporter financièrement des initiatives visant les objectifs poursuivis et prévus au plan d'action;

ATTENDU la recommandation formulée au conseil de la MRC de Charlevoix quant à l'octroi d'une aide financière pour soutenir la réalisation du projet suivant :

Services de main-d'œuvre l'Appui (ouverture d'une parcelle maraîchère au Potager de Maison-mère): 2 780 \$

ATTENDU la recommandation formulée au conseil de la MRC de Charlevoix quant à l'octroi d'un budget pour coordonner l'activité suivante :

Forum régional sur l'immigration dans Charlevoix : budget imputé à la MRC de Charlevoix estimé à 7 847 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christyan Dufour et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix octroie un budget de 10 627 \$ dans le but de défrayer les coûts reliés à deux activités s'adressant aux nouveaux arrivants, soient :

- 1) Services de main-d'œuvre l'Appui (ouverture d'une parcelle maraîchère au Potager de Maison-mère): 2 780 \$
- 2) Forum régional sur l'immigration dans Charlevoix : budget imputé à la MRC de Charlevoix estimé à 7 847 \$

QUE ces sommes soient affectées au projet d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants, financé par le MIFI.

5- DÉFI INNOVATION QUÉBEC

Madame Mylène Armstrong, conseillère en développement économique, a présenté un programme offert par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations. Dans le cadre de ce programme, elle a expliqué que le SDLE a soumis un projet dans le secteur de l'économie sociale. Il s'agit d'un projet visant un modèle d'affaires innovant en habitation collective et milieu de vie pour personnes âgées.

CA-2024-45 6- CERTIFICAT DE CONFORMITÉ : BAIE-SAINT-PAUL (RÈGLEMENT NUMÉRO R853-2023)

ATTENDU QUE la municipalité de Baie-Saint-Paul a adopté le 10 juin 2024, le règlement portant le numéro R853-2023 intitulé « Règlement ayant pour objet de modifier le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) R608-2014 afin d'intégrer les chapitres relatifs au parc agroalimentaire, ainsi qu'aux zones commerciales du quartier des Moissons »;

ATTENDU QUE le règlement numéro R853-2023 est jugé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudette Simard et résolu unanimement

QUE la directrice générale soit autorisée à émettre un certificat de conformité au schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire à l'égard du règlement numéro R853-2023 de la municipalité de Baie-Saint-Paul.

CA-2024-46 7- FONDS DE MISE EN VALEUR DE LA FORÊT HABITÉE DU MASSIF : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À DIVERS PROMOTEURS

ATTENDU le Fonds de mise en valeur de la Forêt habitée du Massif de la MRC de Charlevoix qui bénéficie d'une enveloppe de 70 000 \$ à attribuer à divers projets pour l'année 2024;

ATTENDU l'appel de projets coordonné par la MRC relativement au Fonds de mise en valeur de la Forêt habitée du Massif;

ATTENDU QUE trois projets soumis ont été retenus et que, suite à leur analyse, les recommandations suivantes sont formulées par le comité d'analyse au Conseil de la MRC:

Organisme	Projet	Aide financière accordée
-----------	--------	--------------------------

Corporation du Sentier des Caps de Charlevoix	Remplacement du Relais du vieux chemin	9 000 \$
Coopérative de solidarité L'Affluent	Expertise réglementaire et plans d'architecture	10 100 \$
Coopérative de solidarité L'Affluent	Travaux d'aménagement aux aires de stationnement	7 617 \$
TOTAL		26 617 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Michaël Pilote et résolu à l'unanimité

QUE la MRC entérine les recommandations formulées par le comité d'analyse de l'appel de projets dans le cadre du Fonds de mise en valeur de la Forêt habitée du Massif de Petite-Rivière-Saint-François.

QUE monsieur **Jérôme FOURNIER**, agent de développement forestier, soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution et pour coordonner le versement de l'aide financière octroyée à ces promoteurs.

QUE madame **Karine HORVATH**, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée, au nom de la MRC de Charlevoix, à signer le protocole d'entente avec les bénéficiaires.

CA-2024-47 8- FONDS DE MISE EN VALEUR DU TNO LAC-PIKAUBA : OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE À DIVERS PROMOTEURS

ATTENDU le Fonds de mise en valeur du TNO Lac-Pikauba de la MRC de Charlevoix qui bénéficie d'une enveloppe de 15 000 \$ en 2024;

ATTENDU l'appel de projets coordonné par la MRC relativement au Fonds de mise en valeur du TNO Lac-Pikauba;

ATTENDU QU'un projet soumis a été retenu et que, suite à son analyse, la recommandation suivante est formulée par le comité d'analyse au Conseil de la MRC :

Organisme	Projet	Aide financière
Destination Charlevoix	Aménagement d'un ponceau sur la ZEC des Martres	15 000 \$
TOTAL		15 000 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Guy Bouchard et résolu à l'unanimité

QUE la MRC entérine la recommandation formulée par le comité d'analyse dans le cadre du Fonds de mise en valeur du TNO Lac-Pikauba.

QUE la somme de 15 000 \$ soit imputée au budget du TNO Lac-Pikauba et financée par les redevances éoliennes du parc éolien Rivière-du-Moulin.

QUE monsieur **Jérôme FOURNIER**, agent de développement forestier, soit mandaté pour assurer le suivi de la présente résolution et pour coordonner le versement de l'aide financière octroyée à ces promoteurs.

QUE madame **Karine HORVATH**, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée, au nom de la MRC de Charlevoix, à signer les protocoles d'entente avec les organismes bénéficiaires.

CA-2024-48 9- COOP DE L'ARBRE : OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE REBOISEMENT

ATTENDU la proposition de la Coop de l'arbre concernant les activités de reboisement prévues sur le territoire de la Forêt habitée du Massif, incluant la disponibilité de reboiseurs pour mettre les plants en terre;

ATTENDU QUE des activités de reboisement sont prévues à la programmation annuelle de travaux d'aménagement forestiers 2024 et qu'un total estimé de 15 000 plants d'épinettes blanches ont été produits par le MRNF dans une pépinière publique en Mauricie et le seront pour les prochaines années pour les besoins de la MRC de Charlevoix;

ATTENDU la recommandation favorable du comité multiressource à l'effet d'octroyer le contrat de reboisement à la Coop de l'arbre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christyan Dufour et résolu à l'unanimité

QUE la MRC de Charlevoix accepte l'offre de services telle que présentée par la Coop de l'arbre au montant de 340 \$ pour 1 000 plants, une somme totale estimée à environ 5 100 \$ (avant les taxes applicables), et que le coût de ce contrat soit imputé au budget de la convention de gestion territoriale (CGT).

CA-2024-49 10- DEMANDES DE COMMANDITES

ATTENDU la demande de commandite présentée à la MRC de Charlevoix par le Musée maritime de Charlevoix dans le cadre de la 31^e édition des Fêtes de la mer qui se tiendront le 1^{er} septembre 2024;

ATTENDU la demande de commandite présentée à la MRC de Charlevoix par Festival Charlevoix Danse qui tiendra une première édition les 17 et 18 août 2024 au Centre éducatif St-Aubin;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudette Simard et résolu unanimement

QUE la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 400 \$ au Musée maritime de Charlevoix dans le cadre de la 31^e édition des Fêtes de la mer qui se tiendront le 1^{er} septembre 2024, une dépense imputée au budget des dons et commandites de la MRC.

QUE la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 1 000 \$ à Festival Charlevoix Danse qui tiendra une première édition les 17 et 18 août 2024 au Centre éducatif St-Aubin, une dépense imputée au budget des dons et commandites de la MRC.

11- AFFAIRES NOUVELLES

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

12- COURRIER**1-ORGANISMES RÉGIONAUX**

L'Unité de loisir et de sport de la Capitale-Nationale nous a transmis un avis de convocation à une assemblée générale extraordinaire et à l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 18 juin 2024.

2-DIVERS

Nous avons reçu une plainte verbale, le 17 juin 2024, concernant la fréquence des collectes des déchets pour les commerces sur la rue Saint-Jean-Baptiste à Baie-Saint-Paul, qui a été résumée dans un courriel.

L'Association pulmonaire du Québec nous invite à participer à la mobilisation des municipalités, pour une réduction de l'herbe à poux, à travers la campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2024. Il est précisé qu'avec un effort collectif, nous pouvons tous diminuer les quantités de pollen émises et ainsi améliorer grandement la santé des Québécois.

13- PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun élément n'est soulevé à ce point de l'ordre du jour.

CA-2024-50 14- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par madame Claudette Simard et résolue unanimement. Il est 16 h 15.



Patrick Lavoie
Préfet



Karine Horvath
Directrice générale et greffière-trésorière